

Il sanctuarise 48 hectares de

Un propriétaire forestier a choisi de souscrire un contrat d'obligation afin de protéger, durant quatre-vingt-dix-neuf ans, deux parcelles en Sud-Gironde et sur le bassin d'Arcachon

Jacques-Eloi Duffau, ancien entrepreneur à Talence, a créé en 2020 et 2021 des réserves naturelles en Gironde grâce à un contrat d'un nouveau genre. «Épuisé par le manque de réponses factuelles aux questions environnementales, j'ai créé deux réserves de biodiversité, l'une à Aubiac dans le Bazadais (le premier de ce type en Nouvelle-Aquitaine en 2020). C'est une forêt mélangée de 8 hectares bordée par la Marquette, gros ruisseau où se trouvent selon les naturalistes les dernières écrevisses à pieds blancs de Gironde. L'autre est à Belin, avec 40 hectares de feuillus de ripisylve occupant le

lit majeur de la Leyre (plus d'1 kilomètre en bordure) au pont de Mesplet. Cet espace naturel abrite la cistude, la loutre, la couleuvre verte et jaune... qui sont étudiés par les entomologistes.» Il est membre de la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (Sepanso) et travaille à la création de la future réserve naturelle du Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Ces réserves sont protégées par une Obligation réelle environnementale (ORE), un outil foncier créé en 2016, qui permet à des propriétaires de mettre en œuvre des actions pour la biodi-

versité et la protection de l'environnement, en s'engageant à ne pas intervenir durant... quatre-vingt-dix-neuf ans.

Créer une réserve de biodiversité en ORE, est-ce compliqué ?

Il a fallu d'abord savoir qu'existant cette loi, merci à une personne de la Sepanso, puis acquiescer une puis deux forêts. Il a fallu enfin dépasser le concept classique de legs à ses enfants. Tout cela a demandé une conviction environnementale très ancrée, un effort de réflexion qui remet en cause dogmes et représentations. Protéger un espace naturel de quelques hectares, c'est un

forêt jusqu'en 2119

projet envisageable par beaucoup d'entre nous. Je crois qu'avoir été entrepreneur m'a ensuite facilité les choses pour les démarches. Comme à Aubiac, lors de l'acquisition, cette forêt à Belin a échappé en grande partie aux coupes qui avaient commencé, c'est une immense satisfaction.

Quoi de neuf depuis trois ans ?

Je n'ai que des satisfactions, des inventaires de faune et de flore ont été faits par les cocontractants, le Département de la Gironde à Aubiac, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne à Belin. La nature en toute quiétude évolue remarquablement. Accompagnées par des naturalistes, les écoles proches viennent visiter. La réserve de Belin va être le cœur de la future Réserve naturelle régionale qui verra le



Jacques-Eloi Duffau devant la réserve naturelle au bois de Larouquey. ARCHIVES JÉRÔME JAMET

jour en 2024. Moi, je ressens un pur bonheur, l'espoir étant que cette idée fasse chez d'autres son chemin.

Comment est-ce que ces réserves se transmettent ?

L'engagement établi dans l'ORE

par le propriétaire et son cocontractant doit être respecté par les descendants dans ses termes initiaux. Ces descendants pourront vendre à un acquéreur si celui-ci s'engage à respecter les conditions établies initialement.

Recueilli par S. G.